

**Sujet :** MONDON François demande : port de l'Ayguade du Levant  
**Date :** Wed, 14 Dec 2022 16:57:24 +0100

Bonjour,

Résident secondaire à l'île du Levant et usager de l'abri de l'Ayguade du Levant en tant que plaisancier depuis quarante ans, j'attends avec impatience les travaux d'amélioration de la sécurité de ce petit port.

Il y a prioritairement l'amélioration de la sécurité pour l'accostage des vedettes de transport de passager ; c'est un miracle qu'il n'y ait jamais eu d'accident grave lors des débarquements et embarquements par mauvais temps.

Les autres usagers sont aussi concernés : après de nombreux accidents matériels et la perte de plusieurs embarcations, l'accident mortel de 2020, survenu à un professionnel expérimenté, montre à quel point cet abri n'est pas sûr.

Le projet est d'une dimension en accord avec les besoins de l'île et préserve l'environnement. La volonté affichée de garder (et même améliorer) le caractère naturel de la grève est très appréciable.

Comme d'autres intervenants, je demande qu'une dérogation permette l'usage des petites embarcations (kayak, canoë, annexe, ...) à partir de la grève : il n'existe pas d'autre possibilité et le trafic dans le bassin n'est jamais intense. L'accès à la mer pour la baignade au sud et au nord du port lui-même doit aussi être préservé, voire amélioré. Un point particulier est la minuscule plage au niveau de la grève, seul lieu de baignade de l'île adapté aux très jeunes enfants : sera-t-il possible d'en conserver l'usage, moyennant par exemple une ligne de bouées la délimitant ? Sur ces deux points, des aménagements (peu coûteux par rapport au reste) satisferaient un grand nombre d'usagers souvent réticents devant ce projet ; cela peut paraître mineur, mais influera sur l'acceptation du projet.

J'espère qu'après vingt ans d'études, de procédures et d'atermoiements, notre île verra enfin son port rénové et sécurisé.

----

Profil : particulier

Nom : MONDON

Prénom : François

Code postal : 38410

Ville : Saint Martin d'Uriage